



AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE



## **SOMMAIRE**

5

**ÉDITO** 

7

LE PROGRAMME CADRE

2024-2026

10

LE TERRITOIRE DU PARTENARIAT

13

LE POSITIONNEMENT DE L'AGAM 14

LES AXES
D'INTERVENTION

18

**ANNEXE** 

RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYÉ AUX MEMBRES ET PARTENAIRES



Retouvez des contenus additionnels en scannant les QR Codes présents dans le document. Vous accèderez ainsi aux ressources accessibles sur:

www.agam.org



# ÉDITO

L'Agam, l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, participe depuis 1969 au développement de la région marseillaise. Elle a accompagné aussi bien les différentes évolutions des périmètres institutionnels que l'élargissement des sujets et des thématiques à traiter.

Elle apparait aujourd'hui comme l'outil le mieux placé pour apporter aux collectivités les éclairages et l'expertise nécessaires pour repenser leurs actions au sein du "bien commun" qu'est la Métropole Aix-Marseille-Provence et ses interactions avec les autres territoires.

Plus complexe, plus transversale mais aussi plus technique, l'action publique a plus que jamais besoin de l'Agence d'urbanisme pour arriver à penser le défi des transitions, contribuer aux coopérations constructives aux différentes échelles et renforcer son efficacité.

C'est pourquoi, l'Agam a souhaité, à travers une démarche très ouverte et collective, donner un cadre plus stratégique à son action. Ce cadre exprime les besoins et attentes partagés de ses membres et constitue la feuille de route de l'équipe et des partenaires pour les trois prochaines années.



LAURE-AGNÈS CARADEC Présidente de l'Agam





# LE PROGRAMME CADRE 2024-2026

Inscrit dans sa feuille de route 2023-2024, l'établissement d'un programme cadre pour l'Agam vise à :

- recueillir les besoins et grandes attentes conjointement exprimés par les membres, en matière d'intervention de l'Agence d'urbanisme ; grandes attentes qui se déclineront ensuite de façon plus précise dans les différents programmes de travail partenarial annuels ;
- offrir un cadre de dialogue commun et partagé entre les membres sur le positionnement de l'Agam ;
- légitimer les différentes actions de l'agence au sein du programme de travail partenarial.

Le programme cadre représente donc le cadre de cohérence des interventions de l'Agam pour les trois prochaines années. Il permet d'inscrire les travaux du programme de travail partenarial de l'agence dans le cadre d'orientations qui répondent aux attentes exprimées par l'ensemble de ses membres. Pour cela, il est élaboré conjointement avec eux et a été approuvé par les instances de l'Agam.

# L'ÉQUIPE DE L'AGAM



LAURE-AGNÈS CARADEC Présidente



FRÉDÉRIC BOSSARD Directeur général



**JONATHAN** ALLFREE



VALÉRIE ARCELIN



ANNE BERBEY



ALIZÉE BERTETTO



MARIE-NOËLLE BONGIORNO



**ALAIN** BONNANS



JULIE BONNET



LUCIE BOUVIER



CAROLE BRINGUES



**NATHALIE** BRUANT-SÉRAC



JEAN-BAPTISTE BRUNO



MARTINE



LAURENT CARLUCCIO



EMMA CERVANTES



NICOLAS CHATELAIN



**LAURENT**COUTURE



**HÉLÈNE** CRÉTOIS



LOUIS DELAHAYE



MARION



ÉVELYNE



ÉLISE FARGETTON



**SÉBASTIEN** 



PASCAL



SIMON



JACQUES HÉRÉTIGUIAN



NICOLAS



**CLOTHILDE** LABURTE



LANTHEAUME



AGATHE



XAVIER MOIROUX









# PRÉSENTATION DE L'AGAM

### ET SON POSITIONNEMENT

L'Agam, l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, est une association qui réunit 28 acteurs publics et parapublics de la Métropole Aix-Marseille-Provence (État, collectivités, établissements publics...). Ses membres, qui mettent en commun leurs ressources pour bénéficier de son ingénierie et de sa connaissance approfondie du territoire et de ses enjeux, décident que l'Agam se positionne désormais comme :



- Un outil d'ingénierie territoriale, de réflexion et de prospective au service de ses partenaires
- Un lieu de dialogue et d'échanges entre les acteurs du territoire
- Un tiers de confiance, lieu neutre de coopération territoriale

#### Un outil qui:

- décrypte les transformations en cours
- **■** défriche les nouveaux sujets
- analyse l'évolution des pratiques et des modes de vie dans les territoires
- propose de nouvelles méthodes pour observer les transformations des territoires





#### Un outil qui:

- travaille sur tous les territoires
- favorise les approches intégrées et multiscalaires
- cherche les meilleures complémentarités entre les différents types de territoires

Chaque année, l'Agam met en œuvre un programme de travail partenarial pour lequel elle perçoit des subventions de ses membres. En retour, ils ont accès à l'ensemble de ses travaux.

# LES AXES D'INTERVENTION

# ATTENDUS PAR LES PARTENAIRES

Pour accompagner le développement de la métropole marseillaise, l'Agam doit répondre aux besoins de ses membres et partenaires et les éclairer dans la connaissance des évolutions urbaines, sociales, économiques et environnementales. L'Agence d'urbanisme constitue ainsi un espace de parole et de mise en débat des enjeux pour l'élaboration de projets partagés et accompagner ainsi la transformation des territoires.

L'Assemblée Générale du 13 juin 2024 a validé cinq axes comme formant le cadre d'orientations stratégiques au sein duquel inscrire les travaux de l'Agence au cours des trois années à venir :

- Cibler les enjeux environnementaux et territoriaux de l'action publique
- Proposer de nouveaux modèles dans les choix d'aménagement
- Décrypter le quotidien, les modes de vie et les aspirations des habitants
- Travailler à l'équilibre, l'attractivité et le futur de l'espace métropolitain
- Développer l'intelligence territoriale et l'expertise numérique

### 1 CIBLER LES ENJEUX **ENVIRONNEMENTAUX ET** TERRITORIAUX DE L'ACTION **PUBLIQUE**

Relier, plus qu'opposer, économie et écologie apparait comme le principal défi contemporain. Il parait donc opportun d'accompagner les acteurs dans l'exploration de modèles économiques qui régénèrent les ressources naturelles et sociales. À ces enjeux s'ajoutent ceux, plus territoriaux, du changement climatique pour aider les territoires à penser leur avenir et les adaptations multithématiques nécessaires. Il s'agit là d'une attente forte des membres de l'Agam.

- **■** Territorialiser les effets du changement climatique, identifier les solutions.
- **■** Explorer de nouveaux modèles économiques et requestionner les modèles actuels en contexte de transition écologique.



### PROPOSER DE NOUVEAUX MODÈLES DANS LES CHOIX D'AMÉNAGEMENT

Les membres de l'Agam souhaitent un renforcement et une adaptation de l'ingénierie proposée pour mieux accompagner les territoires dans leurs stratégies urbaines et leurs projets. Ces accompagnements sur mesure doivent contribuer à la métamorphose des territoires, à renforcer leur cohésion et permettre d'envisager d'autres façons de fabriquer la ville. Chaque intervention, chaque expérience doit pouvoir bénéficier aux autres communes et territoires. Pour cela, les actions des programmes de travail partenariaux s'articuleront autour des actions suivantes :

- Accompagner la transformation des espaces productifs et des filières économiques.
- Choisir les usages du sol dans un contexte de sobriété / rareté.
- Chaîner les éléments entre planification stratégique, planification règlementaire et l'aménagement.
- Développer une approche articulée des différentes politiques thématiques permettant d'accompagner les stratégies territoriales des partenaires et leur application dans les différentes politiques programmatiques.

### DÉCRYPTER LE QUOTIDIEN, LES MODES DE VIE ET LES ASPIRATIONS DES HABITANTS

Considérant que l'évolution des modes de vie, de ce qui fait la qualité de vie, des valeurs portées par les habitants de la Métropole et des Bouches-du-Rhône ne peut s'appréhender par la seule statistique, l'Agam cherchera à approcher ces sujets de façon complémentaire et qualitative. L'enjeu partagé par les membres est d'arriver à mieux outiller l'action publique et la documenter.

Par ailleurs, les inégalités sociales sont souvent lues sous le prisme des revenus et de la géographie. Elles le sont encore trop peu sous le prisme des liens sociaux informels, de la formation et de l'emploi ou d'une ville plus favorable à la santé. L'Agence aura pour objectif de développer des outils de lecture et d'analyse sur ces angles.

- Analyser pour mieux accompagner les évolutions des modes de vie.
- **■** Outiller les réponses aux crises et aux enjeux :

  - → du foncier :
  - → de la mobilité ;
  - → de la protection de la biodiversité.
- Nourrir les réflexions sur la cohésion sociale et les enjeux emploiformation.
- Intégrer la santé et l'urbanisme favorable à la santé (UFS) dans ses démarches.

### TRAVAILLER À L'ÉQUILIBRE, L'ATTRACTIVITÉ ET LE FUTUR DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN

Cœur historique de son activité, l'Agence accompagne ses membres dans l'élaboration des documents d'urbanisme et participe à la territorialisation des politiques publiques à l'heure du ZAN. Ces travaux doivent contribuer à renforcer les équilibres entre les différents espaces constituant l'espace métropolitain mais aussi son attractivité.

- Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des planifications.
- Penser l'évolution des espaces (urbains, périurbains, ruraux, littoraux, maritimes) à l'heure des transitions et du ZAN.

### DÉVELOPPER L'INTELLIGENCE TERRITORIALE ET L'EXPERTISE **NUMÉRIQUE**

L'observation, par des approches quantitatives et qualitatives, à toutes les échelles et sur tous les sujets permet de capitaliser et d'enrichir la connaissance territoriale et sociétale. Dans un contexte incertain, c'est une nécessité vitale pour les territoires en mutation, une boussole indispensable à la décision publique.

La valeur ajoutée de l'Agam repose également sur sa capacité à analyser et à contextualiser ces données, mais également à la transformer pour en faire les bases d'un débat local sans cesse renouvelé.

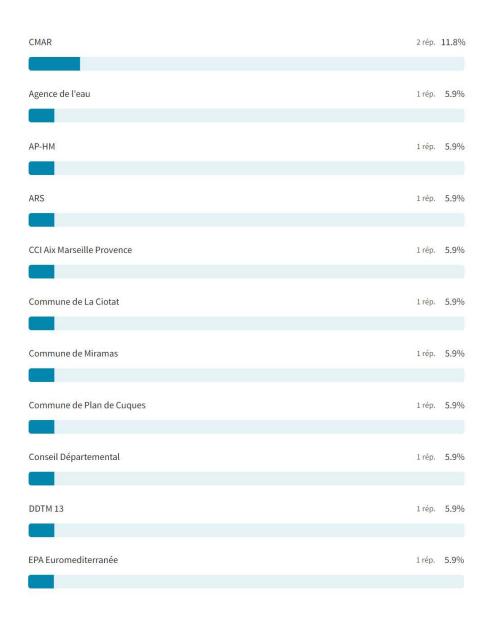
- **■** Éclairer les transformations territoriales en cours.
- **■** Comprendre et anticiper l'évolution des modes de vie en favorisant une observation intelligente et systémique.

### **ANNEXE**

# RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE ENVOYÉ AUX MEMBRES ET PARTENAIRES

#### Pour commencer, quelle institution représentez-vous?

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question



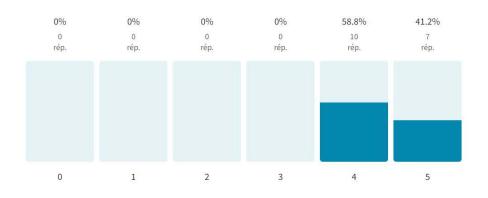
Faconeo	1 rép.	5.9%
GРMM	1 rón	5.9%
GFWIN	ттер.	3.970
Métropole AMP	1 rép.	5.9%
Région	1 rép.	5.9%
SNCF Immo	1 rép.	5.9%
Agam	0 rép.	0%
Autres	0 rép.	0%
Campus AFD	0 rép.	0%
Campaovii		070
Commune d'Allauch	0 rép.	0%
Commune de Les Pennes Mirabeau	0 rép.	0%
Commune de Manosque	0 rép.	0%
Commune de Marignane	0 rép.	0%
Commune de Septèmes les Vallons	0 rép.	0%
Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique	0 rép.	0%
DREAL	0 rép.	0%
Ville de Marseille	0 rép.	0%



#### L'Agam doit affirmer son rôle d'outils d'ingénierie, de réflexion et de prospective au service de ses partenaires

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

#### 4.4 Note moyenne

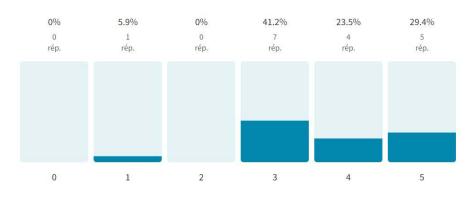




L'Agam doit affirmer son rôle de plateforme partenariale, de tiers de confiance entre tous les acteurs métropolitains et bucco-rhodaniens

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

#### 3.7 Note moyenne

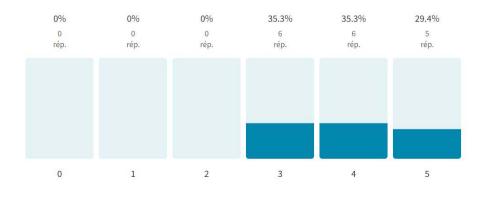




L'Agam ne s'intéresse pas qu'à la ville dense. Elle investit le périurbain, le rural et les espaces naturels et cherche les meilleures complémentarités entre les différents types de territoires.

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

#### 3.9 Note moyenne

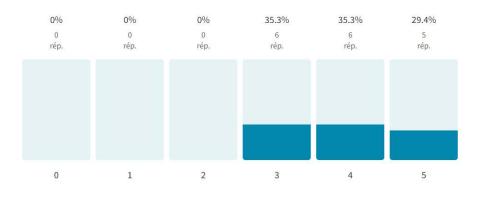




L'Agam ne s'intéresse pas qu'à la ville dense. Elle investit le périurbain, le rural et les espaces naturels et cherche les meilleures complémentarités entre les différents types de territoires.

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

#### 3.9 Note moyenne

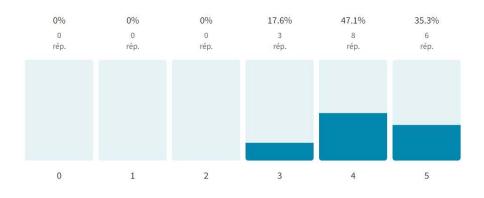




L'Agam interroge les futurs souhaitables des territoires. Elle décrypte les transformations en cours et réfléchit avec ses partenaires aux manières de les anticiper.

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

#### 4.2 Note moyenne

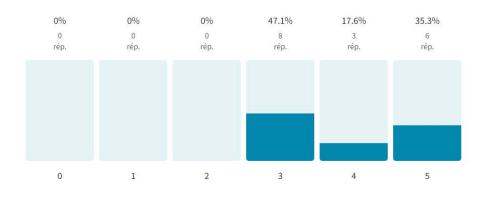




L'Agam défriche les nouveaux sujets et décrypte les signaux faibles. Elle se saisit de nouveaux thèmes d'étude et les partage avec ses partenaires

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

#### 3.9 Note moyenne

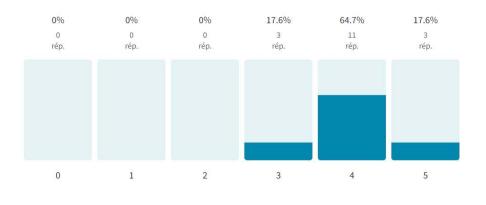




# L'Agam s'attache à intégrer dans ses approches l'évolution des pratiques et modes de vie dans les territoires

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

#### 4.0 Note moyenne

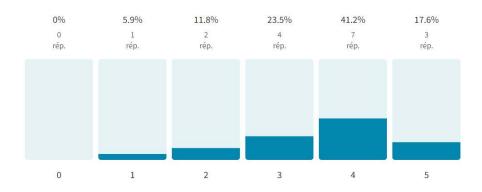




L'Agam n'agit pas seulement auprès de chacun des échelons de l'action publique, elle les met en relation et facilite les coopérations et l'approche transversale

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

#### 3.5 Note moyenne

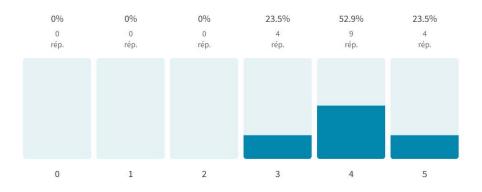




#### L'Agam favorise les approches intégrées et multiscalaires

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

#### 4.0 Note moyenne

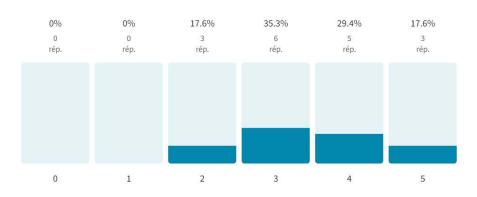




L'Agam intervient principalement en amont et en aval des politiques publiques. Quand elle vient en appui de projets opérationnels, elle produit des éléments de méthodes utiles à tous ses partenaires

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

#### 3.5 Note moyenne

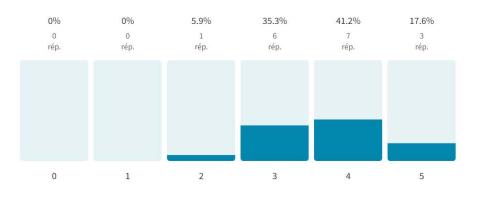




L'Agam intervient dans le débat public. Elle apporte des analyses permettant d'objectiver des situations. Elle propose de nouvelles méthodes pour observer les transformations des territoires

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

#### 3.7 Note moyenne

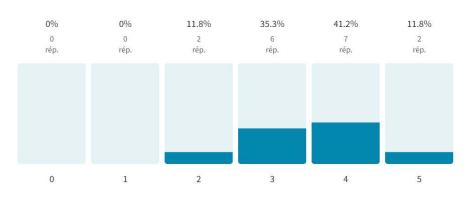




L'Agam est un centre de ressources ouvert. Elle est à la fois un lieu d'accueil, de capitalisation et de diffusion de connaissances.

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

#### 3.5 Note moyenne



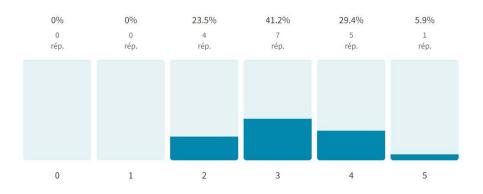
25



# L'Agam est un lieu de référence et de partage, à la pointe de l'innovation en matière de données numérique et géographique

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

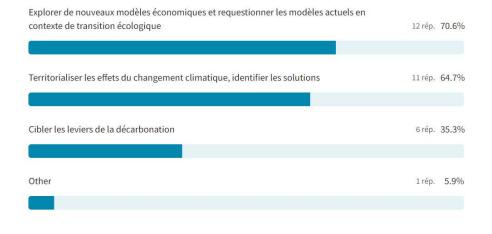
#### 3.2 Note moyenne





#### Enjeux environnementaux, effets territoriaux

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question



L'urbanité, les formes urbaines, la conception des projets



#### Choix d'aménagement et nouveaux modèles

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

Choisir les usages du sol dans un contexte de sobriété/rareté	13 rép.	76.5%
Développer une approche articulée des politiques thématiques permettant d'accompagner les stratégies territoriales et leur application	13 rép.	76.5%
Chaîner les éléments entre planification stratégique, planification règlementaire et aménagement	11 rép.	64.7%
Accompagner la transformation des espaces productifs et des filières économiques	7 rép.	41.2%
Aménager en favorisant le respect des écosystèmes naturels	5 rép.	29.4%
Other	0 rép.	0%



#### Le quotidien, les modes de vie et les aspirations des habitants

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question



Intégrer la santé dans les politiques d'urbanisme



### Equilibre, attractivité et futurs de l'espace métropolitain

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

Penser l'évolution des espaces (urbains, périurbains, ruraux, littoraux, maritimes) à l'heure des transitions et du ZAN	15 rép.	88.2%
Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des planifications	14 rép.	82.4%
Conforter le rayonnement national (international) de la métropole	5 rép.	29.4%
Concrétiser le polycentrisme métropolitain (voire départemental), changer de regard sur les ruralités	3 rép.	17.6%
Other	0 rép.	0%



### Intelligence territoriale et expertise numérique

17 sur 17 personnes ont répondu à cette question

Comprendre et anticiper l'évolution des modes de vie en favorisant une observation intelligente et systémique	13 rép.	76.5%
Eclairer les transformations territoriales en cours	12 rép.	70.6%
Observer et comprendre le développement métropolitain des Bouches du Rhône, au-delà des limites administratives de la Métropole Aix Marseille Provence	4 rép.	23.5%
Other	0 rép.	0%





**Retouvez des contenus** additionnels en scannant les QR Codes présents dans le document. Vous accèderez ainsi aux ressources accessibles sur:

www.agam.org









Pour suivre nos actualités, rejoignez-nous sur les réseaux sociaux









